

Calendrier des Webinaires

Membres Correspondants experts-Comptables

Retrouvez l'ensemble des webinaires du second semestre par ordre chronologique :

- **TARIF :** 40 euros par connexion.
- **CONDITIONS DE MAINTIEN :** Le webinaire aura lieu uniquement si au moins 5 personnes sont inscrites.
- **CAPACITÉ :** Maximum 25 connexions par session.

19 SEPTEMBRE

● Impacts de la loi sur l'activité professionnelle indépendante

● Heure : 14h00

● Durée : 1h30 (dont 15 min de Q/R)

● Plan indicatif :

Rappel des principaux éléments contenus dans la loi du 14/2/22

Aspects juridiques et patrimoniaux :

o Séparation des patrimoines

o Responsabilités

Volet fiscal :

o L'option IS : conditions, effets, conséquences fiscales du changement de régime

o La liasse d'un entrepreneur individuel à l'IS

Volet comptable :

o Traitement du 1er exercice

o Comptabilisation de la rémunération

o Traitement des dividendes

Volet social

Conclusion

● Objectifs : Comprendre les impacts juridiques, fiscaux, sociaux et comptables de la loi du 14/02/22 pour conseiller ses clients.

● Intervenant : Thierry Lemalle, Expert-comptable et commissaire aux comptes

11 OCTOBRE

- **Focus sur la prime de partage de la valeur**
- Heure : 14h00
- Durée : 1h00 (dont 15 min de Q/R)
- Plan indicatif :
 - o Modalités de calcul
 - o Modalités de répartition
 - o Traitement fiscal et social de la PPV
 - o Modalités administratives
 - o Nouveautés concernant le partage de la valeur
- Objectifs : Maîtriser la loi du 29/11/23 et les notions de partage de la valeur.
- Intervenante : Françoise Lemalle, Expert-comptable et commissaire aux comptes

19 NOVEMBRE

- **Les intérêts du passage en Société d'Exercice Libérale (SEL)**
- Heure : 14h00
- Durée : 1h00 (dont 15 min de Q/R)
- Plan indicatif :
 - o Définition de la SEL
 - o Conséquences de la transformation de l'entreprise individuelle en SEL
 - o Différences SEL IR/IS
 - o Traitement fiscal de la rémunération
 - o Traitement social (les dividendes)
 - o Comparaison BNC/SEL
 - o Conclusion
- Objectifs : Comprendre les intérêts et les motivations du passage en SEL.
- Intervenante : Thierry Lemalle, Expert-comptable et commissaire aux comptes

11 DÉCEMBRE

- **Conseiller ses clients sur le démembrement immobilier**
- Heure : 14h00
- Durée : 1h00 (dont 15 min de Q/R)
- Plan indicatif :
 - o Définition du principe de démembrement
 - o Démembrement de biens immobiliers
 - o Le démembrement dans le cas de la donation, dans le cas de la vente, dans le cas de la vente de l'usufruit
 - o Démembrement des parts de SCI (suite à donation et suite à vente d'usufruit)
 - o Conclusion
- Objectifs : Approfondir la notion de démembrement pour conseiller efficacement.
- Intervenant : Thierry Lemalle, Expert-comptable et commissaire aux comptes

Comment s'inscrire ?

La démarche à suivre est simple : inscrivez-vous par e-mail à formation@omga-bfc.fr ou par téléphone au **03 81 61 57 57**. Dans tous les cas, vous recevrez un accusé de réception de votre inscription.

Veuillez noter que les inscriptions sont clôturées au plus tard 2 jours ouvrés avant la date prévue de la visioconférence. Une fois la formation confirmée, notre prestataire "e-consult" vous enverra un e-mail contenant un lien. N'oubliez pas de cliquer sur ce lien 15 mn avant le début de la formation.



Organisme Mixte
de Gestion Agréé
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

14 A rue La Fayette BP21663 25042 BESANCON CEDEX - Tél. 03 81 61 57 57 -
formation@omga-bfc.fr - <https://omga-bfc.fr>